

## SESSION CRIMINELLE DE SKIKDA

# Un an de prison pour une affaire de terrorisme

Un (01) an de prison ferme pour non-dénonciation de délit, tel est le verdict prononcé à l'encontre de Z. R., âgé de 22 ans, à l'issue des délibérations de la 31<sup>ème</sup> affaire traitée par la Cour d'assises de Skikda.

Les faits se sont déroulés dans la région de Aïn Kechra, distante du chef-lieu de Skikda de près de 70 km. L'instruction du procureur de la République près le tribunal de Tamalous fait suite à une affaire de terrorisme durant laquelle la demeure d'un certain T. A. N. a été assaillie par un groupe terroriste au nombre indéterminé.

L'enquête diligentée par les services de la Sûreté de daïra de

Tamalous a abouti à l'arrestation de deux personnes, Z. A. et B. F., pour les chefs d'inculpation d'assistance et financement de groupes terroristes.

Si l'interrogatoire du deuxième cité n'a pas été riche en révélations, le prévenu niant les faits qui lui sont reprochés en affirmant que depuis 1996, il n'a pas vu de groupes terroristes et qu'il a seulement eu vent par radio-trottoir d'informations selon lesquelles ces derniers ont voulu soutirer aux villageois une somme de 15 millions de centimes, au titre d'assistance financière.

Par contre, celui du premier a apporté des éclaircissements. Z. A.,

berger de son état, affirme qu'en date du 06/07/2006, lorsqu'il emmenait paître le bétail, dans la région de Bourefeche, il avait rencontré quatre terroristes vêtus de tenues afghanes dont l'un d'eux était muni d'une arme de guerre. Tandis que les trois autres avaient des armes de chasse.

Une discussion fut engagée entre les deux parties et s'est articulée sur plusieurs points. Les éléments du groupe terroriste voulaient soutirer des informations relatives à la présence et l'identification des éléments de la garde communale et de l'autodéfense activant dans la région et des jeunes qui se sont acquittés du service national. Ce a quoi le ber-

ger a répondu par la négative, il fera de même à des questionnements relatifs aux gens qui ont un téléphone et une pension en devises.

Cette rencontre a été suivie d'un attentat terroriste qui a ciblé la demeure de la grand-mère de Z. A. et qui s'est soldé par un échec.

Lors de l'audience, après le réquisitoire du représentant du ministère public et les délibérations, une peine d'un an de prison ferme sera prononcée à l'encontre de Z. A.. Ce dernier a déjà passé huit mois en prison.

Zaïd Zoheïr

MILA/4<sup>e</sup> SESSION ORDINAIRE DE L'APW

## Trois petites heures et puis s'en vont !

Jamais une session de l'APW n'a été aussi expéditive et autant superficielle, du point de vue ordre du jour, que celle tenue mardi 27 mars, sous la houlette du nouveau président Hocine Seddiki.

En effet, ouverte à 10 heures, cette session a été clôturée à 15 h 30 avec une pause déjeuner de 2 heures (midi-14 h). C'est dire que les dossiers programmés ne l'ont été que pour meubler, un tant soit peu, les assises de cette session, plus formalité protocolaire qu'autre chose.

Le premier dossier à être expédié est relatif au secteur du tourisme, qui comptabilise bizarrement 19 966 touristes nationaux et 627 étrangers, qui sont passés par la wilaya de Mila en 2006. Mas de quels touristes parle-t-on, sachant que la wilaya toute entière ne dispose que de 6 hôtels non classés, totalisant, en tout et pour tout, 290 lits et aucun restaurant digne de ce nom, mises à part quelques gargotes insalubres et à l'hygiène douteuse ? Ou encore quelque sources thermales fonctionnant à un rythme moyenâgeux où équipements d'accompagnement et hygiène des lieux restent de vains mots et un luxe utopique et inaccessible. A moins que les responsables du secteur du tourisme ont comptabilisé et recensé comme touristes tout passager qui, pour une raison ou une autre, a été obligé de passer la nuit dans l'un de ces soi-disant hôtels, y compris nos amis africains qui, de passage, vendent n'importe quoi pour préparer la grande aventure outre-méditerranéenne. Le deuxième dossier ouvert durant la



petite heure de l'après-midi concerne la santé scolaire qui, malgré l'importance qui la caractérise, a été également vite expédiée. Rendez-vous a été donc pris pour la première session ordinaire de 2007, qui se tiendra probablement en été, durant la période des grandes vacances, mais aussi à la veille d'une autre

importante échéance électorale, en outre les élections locales d'octobre prochain. Donc autant que pour l'APW, on peut déjà considérer que l'APW est en fin de mission, pour ne pas dire en démission en attendant octobre.

A. Mhaimoud

## ELECTIONS LEGISLATIVES A GUELMA L'UGTA entre dans la course

Le secrétaire national à la Centrale syndicale UGTA, Salah Adjabi, qui jouit d'une indéniable estime de la population guelmoise, mènera une liste indépendante le 17 mai prochain, sachant que la wilaya de Guelma dispose de 5 sièges à l'Assemblée nationale.

Nous nous sommes rapprochés de ce syndicaliste aguerrri, qui nous a confié que sa candidature est motivée par la dégradation du niveau de vie des travailleurs qui sont confrontés à maints aléas engendrés par une conjoncture particulière édictée par l'ouverture vers l'écono-

mie de marché. M. Salah Adjabi réaffirme sa détermination à défendre les droits inéluçables des travailleurs et il reste persuadé que sa liste recueillera les suffrages indispensables pour couronner son élection.

B. A.

## ANNABA

## Un grand complexe touristique pour la Coquette

Annaba vient de bénéficier d'un grand complexe touristique et de loisirs d'un coût estimatif de plus de 3 milliards de dinars. Ce projet, qui a été approuvé par le comité d'assistance, de localisation et de promotion de l'investissement réuni dernièrement sous la présidence du wali, M. Brahim Bengayou, comprend un palais des congrès, une usine de dessalement d'eau de mer et des structures hôtelières et de loisirs.

250 emplois permanents et directs vont être générés par ce projet, souligne-t-on, du côté du Calpi, qui a donné, d'autre part, son feu vert pour un autre projet relatif à la réalisation d'une centrale d'enrobage pour la fabrication du bitume pour les routes pour un montant de plus de 200 millions de dinars. En ce qui concerne l'assainissement du foncier industriel, les pouvoirs publics ont récupéré 22 lots de terrain attribués mais non exploités et procédé à la régularisation de 34 autres lots, en attendant que la justice tranche le cas de 122 investisseurs en situation conflictuelle avec l'administration.

Nabil Kebaïli

## Un vieil homme se pend à un arbre

C'est le corps sans vie d'un vieil homme, pendu à un arbre à quelques dizaines de mètres de la basilique Saint-Augustin, qui a été découvert avant-hier vers midi par des habitants de la localité de Boukhadra (wilaya de Annaba). Les agents de la Protection civile ont décroché le malheureux en présence des éléments de la sûreté de daïra d'El-Bouni avant de déposer le cadavre à la morgue de l'hôpital Ibn Rochd. Selon des sources concordantes, il s'agit de A. A., 66 ans, originaire de Tébessa, il comptait parmi les pensionnaires du foyer pour personnes handicapées (FPH) Lalla Bouna où il avait été placé par ses enfants en 2004. Le pauvre homme se serait suicidé durant la nuit ou tôt le matin ; les motifs de cet acte désespéré seront déterminés par l'enquête qui a été ouverte par la police judiciaire de la sûreté de daïra. Ce drame qui a mis en émoi la cité populaire de Annaba et tout ceux qui ont appris la triste nouvelle repose la question de la responsabilité des enfants envers leurs parents, une responsabilité que certains, hélas, négligent de plus en plus en jetant à la rue ceux qui les ont enfantés.

M. Rahmani

## EL-TARF

## Saisie de 1 kg de cannabis traité

La Gendarmerie nationale a arrêté, lors d'une inspection de routine d'un véhicule de marque Peugeot 504, deux personnes en possession de 1 kg de kif traité, et ce, au niveau d'un barrage fixe.

Une quantité qui serait destinée à la consommation à travers les communes de la wilaya. Il est à signaler que cette quantité n'est

en fait que la partie visible de l'iceberg, et qui indique, par ailleurs, clairement que la consommation des drogues et autres stupéfiants est en train de prendre des proportions alarmantes.

Cette prise va certainement permettre à la gendarmerie de remonter la filière.

Daoud Alem